

LA GRÈVE

interprofessionnelle pour la retraite à 60 ans max.

16 FÉVRIER : DERNIÈRE SOMMATION !

L'intersyndicale a appelé à "mettre la France à l'arrêt" le 7 mars si le gouvernement persiste à ignorer le mouvement puissant de rejet de sa contre-réforme. Pour l'Union syndicale Solidaires, nous considérons que nous pouvons gagner la bataille des retraites. Pour cela, nous devons augmenter le rapport de force. Nous proposons à l'ensemble des travailleuses et travailleurs, du privé comme du public, de mettre en débat en assemblées générales la possibilité de reconduire la grève à partir du 7 mars selon les modalités propres à chaque secteur, avec inventivité et détermination. C'est une priorité majeure de l'action de nos syndicats dans les semaines à venir. Cette reconduction pourra s'appuyer sur la journée d'action nationale et de grève féministe du 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, premières victimes de la réforme.

DES APPELS UNITAIRES DANS LES SECTEURS

L'intersyndicale de la RATP (transports urbains parisiens) appelle à la grève reconductible à partir du 7 mars. L'intersyndicale de l'éducation appelle à ce que les grèves massives permettent de fermer totalement les écoles, collèges, lycées et services. Dans plusieurs secteurs des fédérations appellent à enclencher des grèves reconductibles et des discussions intersyndicales sont en cours.

VICTOIRE SUR LA MATERNITÉ

DE SAINT-DENIS. Après 42 jours de grève, les infirmières du service de réanimation de la neonat en grève, soutenues par Sud Santé, ont signé un protocole de sortie de grève victorieux. En plus d'une reconnaissance et paiement de leurs heures supp, celles-ci ont gagné le respect du ratio soignant-e/bébé. Retrouvez leur lutte ici : www.facebook.com/profile.php?id=100089570607165

#BATTLEDEPANCARTE

Plus maniable que la banderole, la pancarte est facilement réalisable par tout-e manifestant-e.

